

Contrat promenade et pension familiale

Morgane Fatton
079 786 30 71
Poliez-Pittet
morgane@animoandco.ch
www.animoandco.ch (prochainement disponible)



Renseignements sur le propriétaire de l'animal

Nom et prénom

Téléphone

E-mail

Adresse

Renseignements sur l'animal

Nom de l'animal

Date de naissance

Race

N° de puce

Sexe

Mâle

Femelle

Stérilisé, Castré

Oui

Non

Allergies*

Oui

Non

Vétérinaire traitant

Allergies.....

Personne autre que le propriétaire à contacter en cas d'urgence

Nom et Prénom

Adresse

Téléphone

TARIFS

Prestation détaillée :

.....
.....
.....

Kilomètres depuis Poliez-Pittet (pour le service de promenades) :

.....

Le propriétaire du/des chiens reconnaît avoir pris connaissance des tarifs ainsi que des Conditions Générales et déclare les accepter sans aucune réserve,

.àLe
.....

Le propriétaire :

.....

AniMo & Co :

.....

Conditions générales du service de promenades et pension familiale

Morgane Fatton
079 786 30 71
Poliez-Pittet
morgane@animoandco.ch
www.animoandco.ch



PRESTATIONS

AniMo & Co propose des services variés de promenades de chiens. Il consiste à se rendre au domicile du client et de l'emmener en promenade, en randonnée ou de pratiquer le CaniCross. Le chien est ensuite ramené à son domicile. La durée de la prestation varie en fonction de l'activité choisie :

Option A : BALADES : La durée de la prestation est de 1h ou 1h30 effectives selon le choix du client, à laquelle s'ajoute le temps de trajet.

Option B : RANDONNÉE - La durée de la prestation varie de 2h à 3h effectives, à laquelle s'ajoute le temps de trajet.

Option C : CANI CROSS* - La durée de la prestation est de 1h effective, à laquelle s'ajoute le temps de trajet. Cependant, cette activité est sujette à adaptation en cas de fortes chaleurs.

Option D : PENSION FAMILIALE (Max 1 chien) - La durée de la prestation varie en fonction de l'absence du propriétaire. Le chien est gardé comme mon propre chien, il vivra à la maison avec nous. Le prix de la prestation comprend les balades quotidiennes soit 3-4h balades par jour. Le propriétaire s'engage à fournir la nourriture de son compagnon.

CONDITIONS D'EXCLUSIONS

Par mesure d'hygiène AniMo & Co ne pourra accepter tout chien porteur d'une maladie contagieuse. Le chien doit avoir ses vaccins à jour (toux du chenil et rage).

Pour des questions d'assurances, AniMo & Co n'acceptera pas les chiens listés.

AniMo & Co se réserve le droit d'accepter ou non un chien dans ses promenades en fonction de son tempérament, ses comportements gênants, sa santé ou toutes autres raisons jugées sécuritaires.

ENGAGEMENTS, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le client s'engage, lorsque que celui-ci est absent du domicile lors de la venue de la promeneuse à : laisser un jeu de clés ainsi que le code d'accès à l'immeuble. Et, le cas échéant, toutes informations nécessaires pour entrer au domicile. Certains clients préfèrent laisser les clés ou la responsabilité d'ouvrir la porte de leur domicile à une personne de confiance. AniMo & Co s'acclimate aux préférences du client pour que le chien puisse être sorti sereinement. Cependant, le nom de la personne ainsi que le numéro de la personne de confiance doivent être mentionnés dans le contrat de promenade.

En cas de maladie du chien, le client s'engage à informer AniMo & Co de l'état de santé de l'animal. AniMo & Co se réserve le droit de refuser ou d'adapter la prestation, notamment en cas de maladies contagieuses.

En cas de besoin, le client donne tous pouvoirs à AniMo & Co pour prendre les mesures nécessaires afin de préserver la santé de l'animal en le conduisant chez le vétérinaire le plus proche ou le vétérinaire de l'animal si son état de santé semble l'imposer. Les frais vétérinaires sont à l'entière charge du client.

AniMo & Co décline toutes responsabilités en cas de fuite, blessure, maladie ou décès. Les dommages que l'animal pourrait causer à un tiers sont pris en charge par son propriétaire. Le client déclare posséder une assurance responsabilité civile.

Conditions générales du service de promenade et pension familiale

Morgane Fatton
079 786 30 71
Poliez-Pittet
morgane@animoandco.ch
www.animoandco.ch (prochainement disponible)



ENGAGEMENTS, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE AniMo & Co

AniMo & Co s'engage :

- A exécuter des prestations de qualité avec pour priorité le bonheur, la santé, la confiance et le confort de vos fidèles compagnons.
- La responsabilité d'AniMo & Co est limitée aux instructions et informations fournies par le client. Si celles-ci s'avèrent fausses, erronées ou manquantes AniMo & Co se dégage de toute responsabilité.
- A contacter le client si l'animal venait à tomber malade ou se blesser durant la prestation et mettre en oeuvre toutes les mesures d'urgence afin de préserver la santé de votre chien en l'amenant chez le vétérinaire.

Les frais vétérinaires seront à l'entière charge du propriétaire du chien.

- A conserver les clés de votre domicile dans un endroit sécurisé.
- A respecter la confidentialité de ses clients ainsi que son domicile.

TARIFS ET PAIEMENTS

Les tarifs de prestations de services ont été discutées et acceptées par le client. Ils sont également présentés sur la page instagram @ani_mo_and_co et disponibles sur le site internet www.animoandco.ch.

Nos conditions tarifaires sont susceptibles de changer. Les nouvelles conditions tarifaires annulent et remplacent automatiquement les précédentes. Néanmoins, le prix des prestations facturées au client sera celui en vigueur au jour de la conclusion du contrat jusqu'à la fin du forfait en cours.

Le paiement de la prestation s'effectue comptant le jour même par TWINT ou cash. Le client devra s'acquitter de la prestation de service de la manière suivante :

- Par cash ou lorsqu'AniMo & Co vous envoie la demande par TWINT. Si le paiement par TWINT n'a pas été effectué le jour même suite à un oubli ou un problème de l'application un rappel de paiement sera demandé dans les 7 jours.

Le deuxième chien de la même famille se voit offrir un rabais de 10% comme indiqué sur la page instagram @ani_mo_and_co.

ANNULATIONS

Toute prestation réservée et non annulée au moins 48h à l'avance par what's app ou par email est due dans son intégralité (sauf exception qui sera soumise au bon jugement d'AniMo & Co).

Pour la pension familiale, la prestation est considérée comme réservée dès lors que la moitié du montant total est payé (50% de la prestation totale est demandé lors de la réservation). Si la prestation est annulée moins de 48h à l'avance par what's app ou par email, le montant total est dû dans son intégralité (sauf exception qui sera soumise au bon jugement d'AnMo & Co).

PHOTOS ET VIDÉOS

AniMo & Co s'engage à envoyer des photos ainsi que des vidéos dans la mesure du possible lors des divers prestations effectuées. Sans manifestations contraire de votre volonté, ses photos et vidéos pourront servir à alimenter le site internet ainsi que les réseaux sociaux d'AniMo & Co.

PENSION FAMILIALE

Une balade est organisée avant votre absence afin que nos chiens puissent se rencontrer et que je puisse en connaître d'avantage sur le votre. La condition obligatoire et NON NÉGOCIABLE pour que votre chien soit accepté en pension familiale chez nous c'est qu'il soit ok avec ses congénères. Ma chienne ayant vécu trop de situations inconfortables avec d'autres chiens qui n'étaient pas ok avec les congénères je ne souhaite pas reproduire ces situations au sein de notre foyer.